



Caroline Despres <caroline.despres@orange.fr>

dim. 25/09/2022 19:25

Marquer comme non lu

À : Modif n°1 du PLUi;

Cc : PONT-AUDEMER AGENCE <pontaudemer@euclyd.fr>; jeromedes14@gmail.com;

**CONSORTS DESPRES**

*Propriétaires parcelle cadastrée à PONT-AUDEMER section AZ n°175*

*Monsieur le Commissaire-enquêteur,*

*Nous avons bien pris note des modifications apportées aux OAP n°20 relatives au secteur Saint-Georges.*

*Toutefois, nous aurions souhaité que notre propriété puisse faire l'objet d'une opération indépendante, sans obligation de connexion avec les propriétés riveraines afin d'obtenir un îlot indépendant.*

*Nous pourrions ainsi éviter que la voie nouvelle ne devienne « une déviation » de la Rue Jean Joly et du Chemin des Hautes Planches qu'il est d'ailleurs prévu d'élargir à cet effet.*

*Cela permettrait également de conserver un peu plus d'espace vert perméable à l'eau.*

*Ainsi, serait il possible de créer une voie en impasse pour la desserte de notre propriété (section AZ n°175) via l'accès projeté Chemin des Hautes Planches, sans liaison commune avec les propriétés riveraines.*

*Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire-enquêteur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.*

*Caroline DESPRES-CRASSUS pour les CONSORTS DESPRES*